

## **RAPPORT N° 549 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 21 JUIN 2026**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 13 au 20 juin 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été assassinée dans la province de Gitega.

Le rapport dénonce également le cas d'un (1) d'un homme rapatrié qui a été enlevé par des militaires dans la province de Butanyerera.

### **1. Violation du droit à la vie**

- Le lundi 15 juin 2026, dans la journée, Léonce Ndayumvire, enseignant de l'école Notre-Dame d'Espérance (sous Convention de la Communauté Emmanuel de la paroisse Bon Pasteur de Shatanya) située dans la province de Gitega, a succombé à ses blessures à l'hôpital régional de Gitega où il avait été évacué d'urgence après avoir été victime d'une attaque à la grenade la veille dans la nuit au quartier de Nyabiharage situé dans la ville de Gitega.

Selon des membres de sa famille, dans la nuit de dimanche à lundi 15 juin 2026 à 2h15 du matin, Léonce Ndayumvire a reçu un appel téléphonique d'une personne qui prétendait qu'il venait lui remettre un courrier. Il s'est alors levé pour ouvrir la porte et s'entretenir avec le visiteur. Peu après ce bref échange, une grenade a été lancée contre lui. L'explosion lui a causé de graves blessures, notamment à la tête et au bras.

Les mêmes sources ont précisé que Léonce Ndayumvire a été transporté d'urgence à l'hôpital régional de Gitega où il a été admis en soins intensifs, avant de succomber à ses blessures le lendemain. Depuis, aucun suspect n'a été arrêté, bien

que les autorités locales affirment qu'une enquête a été ouverte pour identifier les auteurs de ce meurtre.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête indépendante et approfondie afin d'identifier les auteurs de ce crime et les punir conformément à la loi.

## 2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le mercredi 17 juin 2026, dans la nuit, un rapatrié burundais nommé Jean-Claude Nintunze alias Mazuru, a été arrêté sous forme d'enlèvement sur la colline et zone de Bugabira par des militaires accompagnés du chef des Imbonerakure<sup>1</sup> de Kirundo, dans la province de Butanyerera, et l'ont conduit directement au cachot de la zone de Bugabira, avant de le conduire, le lendemain, vers une destination inconnue.

Selon des membres de sa famille, Jean-Claude Nintunze (voir sa photo ci-dessous) s'était rapatrié en provenance du Rwanda depuis 2021, et a souvent été malmené et arrêté, de temps à autre par des agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) ou par des agents du Service National de Renseignement (SNR). Cette persécution l'a obligé de fuir de nouveau vers le Rwanda, où la vie ne lui a pas non plus été si facile, une situation qui l'a contraint de revenir au Burundi encore une fois.

---

<sup>1</sup> Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).



Selon des témoins oculaires, le jour de son enlèvement, Jean-Claude Nintunze s'était rendu à Bugabira pour une affaire familiale. Après son arrestation, il a été conduit au cachot de la zone de Bugabira où il a passé la nuit. Cependant, le lendemain, de nombreux militaires à bord d'un pick-up sont venus l'extirper du cachot pour l'emmener vers une destination inconnue.

Depuis ce jour, les membres de sa famille l'ont recherché partout, mais en vain.

SOS-Torture Burundi appelle aux autorités militaires de Kirundo de communiquer sans délai le lieu de détention de Jean-Claude Nintunze et de veiller à son intégrité physique et morale.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.